

AVIS D’AFFICHAGE

Lyon, le 11 octobre 2024

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, articles L 3661-14 et L.3313-1.

Budget Supplémentaire 2024

est mis à la disposition du public pendant une durée d'un mois à partir du **11 octobre 2024**.

Ce document peut être consulté :

Service Ressources Documentaires
Niveau 0
Hôtel de la Métropole de Lyon
Métropole de Lyon
20, rue du Lac
69003 Lyon

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 16 h 30

Tout le courrier doit être adressé à :
Monsieur le Président de la Métropole de Lyon
Pilote et Ingénierie Administrative et Financière
Direction des Finances et Contrôle de Gestion
20, rue du Lac - CS 33569
69505 Lyon cedex 03
www.grandlyon.com